



Salariés non permanents : FO demande la réouverture de la négociation pour un fonds de solidarité

Souvenez-vous : c'était il y a un peu plus d'un mois. Nous apprenions la mise en place d'un dispositif réduisant les offres de programmes, notamment dans le réseau France 3, avec notamment le passage à des JT « grandes régions » ou « multi régions ».

L'une des conséquences était alors la diminution soudaine des besoins et le renoncement à de multiples embauches de salariés CDD.

Dès le lendemain, une négociation conduisait à l'acceptation par la direction de prendre en charge les rémunérations des salariés CDD, dès lors qu'existait un commencement d'engagement (même verbal). C'était déjà ça...

Dans la foulée, une autre négociation s'engageait afin de remettre en place le fonds de solidarité qui s'était révélé très utile en 2020. L'une des difficultés majeures était alors que nous ignorions combien de temps la période perturbée allait durer. Est-ce que cela n'allait que jusqu'au mois d'avril ? Est-ce que cela allait se prolonger en mai ? Jusqu'à l'été ? Ces questions entraînaient notamment une incertitude au sujet du budget nécessaire pour faire fonctionner le fonds.

Même si, durant la négociation, plusieurs niveaux étaient envisagés, avec un ajustement à l'issue, il restait une certaine incertitude, et le projet n'a recueilli que les signatures de FO et de la CFDT.

Désormais, nous savons ce qu'il va se passer.

- Reprise des JT par antenne dès le 10 mai.
- Reprise des autres rendez-vous entre le 16 et le 24 mai.

Et nous savons désormais quelle durée est exactement à couvrir. **Nous sommes donc en capacité d'établir une négociation plus précise, avec un niveau de financement du fonds plus proche du besoin réel.**

FO demande donc à la Direction de bien vouloir rouvrir une négociation en ce sens, afin que nos collègues CDD puissent bénéficier d'une prise en charge comparable à celle de l'an dernier, et ne soient pas les oubliés de ce 3ème confinement.

Paris, le 4 mai 2021